

République Française

Élections municipales du 27 Avril 1945

À l'an mil neuf cent quarante-cinq, le 6 Mai, à 10 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montjeau, proclamés par le Bureau électoral à la suite des opérations du 27 Avril 1945, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents, M. M. les Conseillers Municipaux:

Dandine Ernest, Dr Grand Jean, Dufor Jean, Fages Hector, Doutelle Sébastien, Gouarné Jean, Galan François, Verdier Henri, Bathie Ernest, Dr Jeilhan Adeline, Ferri Dominique, Talazac François, Mme Castel Josèphine, Doubis Ernest, Recuit Jean, Blancat Jean, Carbery Louis, Maylin Fern, Bordes Louis, Mme Fiocco Berthe, Dr Odoue Bertrand.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean Grand Maire, qui, après l'appel nominal, a donné les résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installé M. M. Dandine, Dufor, Fages, Doutelle, Gouarné, Galan, Verdier, Bathie, Dr Jeilhan, Ferri, Talazac, Mme Castel, Recuit, Blancat, Carbery, Maylin, Bordes, Mme Fiocco, Dr Odoue.

Élection du Maire

Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des art. 76, 77, 80 de la loi du 5 Avril 1884, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	20
Déchirés: Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante	0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	20
Majorité absolue	10
Ont obtenu: M. Grand Jean vingt voix	(20)

M. le Dr Jean Grand ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été installé immédiatement.

Election du premier Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Grand élu Maire, à l'élection du 1^{er} Adjoint

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 21

A déduire: Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante n

Rest pour le nombre de suffrages exprimés 21

M majorité absolue 11

Ont obtenu : M. Doubieille Sébastien .. Dix-neuf voix (19^e)

M. Doubieille Sébastien ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installé.

Election du 2^{ème} Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du Second Adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 21

A déduire: Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante n

Rest, pour le nombre de suffrages exprimés 21

M majorité absolue 11

Ont obtenu: M. Dufor Jean : Seize voix (16^e)

M. Dufor Jean ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

Election du 3^{ème} Adjoint:

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 21

A déduire: Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante n

Rest, pour le nombre de suffrages exprimés 21

M majorité absolue 11

32

On obtenu : M. Malaga Granger, . . . vingt voix

M. Talazac François ayant obtenu la majorité absolue des suffrages
a été proclamé 3^e ~~Adjoint~~ et a été immédiatement installé.

Election du H^{me} Adjoint 1^{er} tour, le Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Album de bulletins trouvés dans l'urne 21

A dire : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés 21

Majorité absolue 11

On obtenu: M^e Seilden Adeline : Vingt voix . . . 20 g.

Mr^m Jeilhan Adeline ayant obtenu la majorité absolue des suffrages,
a été proclamée Mme Adjointe et a été immédiatement installée

Le President a déclaré M. M. Soubieck, Dufour, Talazac
et M^{me} Seilhan installés en qualités d'adjoints.

Bonsuite, les Conseillers sont invités à signer sur le registre
des délibérations du Conseil Municipal et sur le procès-verbal,
et la séance est levée à douze heures.

A hand-drawn map of a river system with various locations labeled:

- Top left: Port → Glacier
- Top right: Tower → Rocky
- Middle left: Wauk.
- Middle center: Constance → Gaber
- Middle center bottom: Atka
- Middle right: Plains → Foothill
- Bottom right: Winn. → Cash
- Bottom center: Baldong
- Bottom center: McHenry
- Bottom left: Snow → Interflex
- Bottom left: Tolson